



COMPTE RENDU ANNUEL D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE D'EVALUATION 2023

Situation de l'agent au 31/12/2022					
Nom de famille :	Prénom :				
Nom d'usage :	Identifiant :				
Date de naissance :					
Grade:	Echelon:				
Contractuel : ☐ CDD ☐ CDI	ntractuel: CDD CDI				
Direction d'affectation :	Service d'affectation :				
Tenue de l'entretien professionnel					
Date de l'entretien professionnel :					
Si l'entretien n'a pas eu lieu, motif :					
☐ Refus de participer à l'entretien					
☐ Absent pendant la période d'entretien					
Fonctions exercées					
Description des fonctions : fonctions d'en	rcadrement □ Oui □ Non				
Nombre d'agents encadrés :					
Répartition par corps et catégories :					
Date de prise de fonctions :					

I - BILAN DE L'ANNEE ECOULEE

•	tenus durant l'année écoulé de fonctionnement du servi	_	bjectifs assignés et des
Objectifs d'ordre individuel			
Rappel des objectifs	Atteinte des objec	Analyse des résultats	
	Atteint		
	Partiellement atteint		
	Non atteint		
	Devenu sans objet		
	Atteint		
	Partiellement atteint		
	Non atteint		
	Devenu sans objet		
Objectifs d'ordre collectif			
Rappel des objectifs	Atteinte des objec	etifs	Analyse des résultats
	Atteint		
	Partiellement atteint		
	Non atteint		
	Devenu sans objet		
	Atteint		
	Partiellement atteint		
	Non atteint		
	Devenu sans objet		
Autres dossiers ou travaux i	majeurs sur lesquels l'agent	s'est investi (en	dehors des objectifs fixés) :

II – OBJECTIFS POUR L'ANNEE A VENIR

Objectifs assignés pour l'année à venir et perspectives d'amélioration des résultats professionnels							
Contexte prévisible de l'année	à venir (organisation et fonctior	nnement du service) :					
Objectifs d'ordre individuel							
-	_						
Objectifs	Echéance	Observations éventuelles					
Objectifs d'ordre collectif							
Objectifs	Echéance	Observations éventuelles					
• , , ,	•	a effectuée par le SHD dans le cadre d'un entretien					
prospectif lors de la reprise d'activité de l'agent							
III – ACC	OUIS DE L'EXPERIENCE PRO	DEESSIONNELLE					
III – ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE							
Acquis de l'expérience pro	Acquis de l'expérience professionnelle : (à compléter par le supérieur hiérarchique direct						
N+1)							

IV - PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Perspectives d'évolution en termes de mobilité et de carrière :						
Mobilité: souhait de l'agent de mobilité (fonctionnelle, géographique)						
Carrière :						
Cadre évalué: (projet professionnel, évolution de carrière)						
Supériour hiérarahigua direct : (Otanastica és		All the second s				
Supérieur hiérarchique direct : (Observations éve						
Avis obligatoire pour les avancements de grade des agents grade	s issus du conc	ours externe et situés depuis au moins 3 ans au dernier échelon de leur				
graue						
Aptitude à exercer éventuellement des foi	nctions de	niveau supérieur :				
□ Oui □ Non						
Souhait de l'agent à bénéficier d'un entretien RH pour évoquer ses perspectives de carrière et de						
mobilité (référent RH, CMC) :						
□ Oui □ Non						
V – BESOINS DE FORMATION						
Formations suivies :						
Intitulé de la formation	Durée	Commentaires (appréciation, bilan, suites)				

Formations à envisager :					
FORMATIONS A ENVISAGER		Types d'actions de formation			
		Actions non éligibles au CPF		Actions éligibles au CPF Préciser CPF/hors CPF (à la demande de l'agent)	
Priorité	Intitulé de la formation	Adaptation immédiate au poste de travail (T1)	Evolution prévisible du métier (T2)	Développement ou acquisition de nouvelles compétences s'inscrivant dans un projet professionnel (mobilité, promotion, reconversion) (T3)	

VI – APPRECIATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE ET DE LA MANIERE DE SERVIR DE L'AGENT

Connaissances professionnelles dans l'emploi occupé :
Compétences professionnelles :
Implication professionnelle :

Capacité d'adaptation	. :					
Compétences managé	ériales					
	Exceptionnelle*	Forte	Assez	A	Non	Observations
			forte	développer	pertinent	
Conception – vision						
Anticiper / Prendre de la nauteur / Prendre du recul						
nnover/ Adapter/Développer						
Communiquer						
Action						
Piloter l'activité						
Savoir déléguer/ Savoir décider						
Piloter la performance/ Offrir un service public de qualité						
Relation						
Animer pour fédérer						
Accompagner						
nteragir/ Dialoguer						

Autres points abordés lors de l'entretien à l'initiative du supérieur hiérarchique direct (N+1) ou de		
l'agent :		
à l'initiative du supérieur hiérarchique direct :		
à l'initiative de l'agent :		
VII – SIGNATURES et NOTIFICATION DU COMPTE RENDU D'ENT	RETIEN PROFESSIONNEL	
Signature du supérieur hiérarchique direct (N+1) ayant co		
Nom - Prénom :	Date et signature :	
Grade:		
Poste Occupé :		
Expression de l'agent :		
Date de communication du compte rendu à l'Autorité Hiérarchique :		
Visa de l'autorité hiérarchique (N+2) de l'age	nt	
Observations:		

Nom - Prénom :	Date et signature :
Grade:	
Poste Occupé :	

Date de notification du compte rendu à l'agent :

Signature de l'agent (1)				
Nom - Prénom :	Date et signature :			

(1) la signature atteste que l'agent a pris connaissance du compte rendu mais ne vaut pas approbation.

Information sur les procédures de recours éventuels.

L'agent-e peut saisir l'autorité hiérarchique (N+2) d'une demande de révision de tout ou partie du compte rendu de l'entretien professionnel dans un délai de 15 jours francs suivant la notification du présent document.

L'autorité hiérarchique dispose d'un délai de 15 jours francs à compter de la date de réception de la demande de révision pour notifier sa réponse.

L'exercice du recours hiérarchique est un préalable obligatoire à la saisine de la commission paritaire compétente.

L'agent dispose d'un délai d'un mois à compter de la réponse de l'autorité hiérarchique pour saisir la CAP (ou CCP).

L'agent dispose également des voies et délais de recours de droit commun pour contester son compte rendu d'entretien professionnel.